

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 113/2025

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue de la briqueterie– Sté VAN EECKE -

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 15/05/2025 – de M. BOUREZ Alexis – de la Sté VAN EECKE – GROUPE NAT – 1 rue des Bouleaux – Bât L – 59810 LESQUIN ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux de pose d'un réseau d'eau usées – rue de la briqueterie ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée par feux tricolore, au droit des travaux de pose d'un réseau d'eau usées – rue de la briqueterie, à compter du 16/06/2025 pour un délai d'intervention dans les 15 jours calendaires.

ARTICLE 2 : le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux et ce pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté VAN EECKE – GROUPE NAT – 1 rue des Bouleaux – Bât L – 59810 LESQUIN, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. BOUREZ Alexis – de la Sté VAN EECKE – GROUPE NAT – 1 rue des Bouleaux – Bât L – 59810 LESQUIN, email : dac@dict.groupe-nat.com

Fait à HERZEELE, le 27 mai 2025

Le Maire, S. FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le 27 mai 2025

Le Maire, S. FRANCKE

